Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

**Band:** 55 (1993)

Heft: 9

Rubrik: SVLT ASETA

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



66° rapport annuel.

# L'ASETA monte sur la brèche

Dans une brève information, l'ASETA fait état des quatre domaines les plus importants dans lesquels elle s'engage en faveur de ses membres:

- Représentation des intérêts
- Information spécialisée
- Service technique
- Formation tournée vers la pratique.

Dans tous ces domaines, l'ASETA peut compter sur l'appui et la collaboration traditionnelle de la FAT ainsi que de diverses organisations et institutions (voir encadré). Tout cela nécessite une administration bien en place assortie d'une solide infrastructure. Ainsi, après avoir pris possession de son nouveau centre, l'association a renforcé ses prestations en introduisant l'informatique pour exécuter elle-même la comptabilité et la gestion des adresses.

Le recul des ventes de tracteurs et de moissonneuses-batteuses de près de la moitié par rapport aux années précédentes est un signe évident de la stagnation économique qui règne dans l'agriculture et qui renforce la tendance à utiliser les machines en commun, répondant ainsi en partie aux contraintes économiques. Depuis un certain temps déjà, l'ASETA s'est engagée à promouvoir l'utilisation collective de machines sans toutefois négliger d'autres formes d'aide, telles l'aide entre voisins, les cercles d'échanges et les entreprises de travaux agricoles. A l'avenir, elle mettra tout en œuvre afin que les coûts de production et les prix

#### Rapport d'activité 1992

Le 66° rapport d'activité relate en détail l'exercice écoulé.

On peut l'obtenir gratuitement auprès de l'ASETA, Secrétariat central, 5223 Riniken (056 41 20 22), de même qu'une documentation sur l'ASETA.

de revient ne s'écartent pas plus les uns des autres.

# Représentation des intérêts

L'abaissement des coûts ou du moins la limite des coûts demeure aussi le principe directeur de l'ASETA en ce qui concerne:

- le contrôle antipollution pour les moteurs Diesel
- la hausse disproportionnée des primes d'assurances RC
- la compensation de la ristourne sur les taxes douanières suites au vote positif du souverain

Dans son introduction, le directeur Werner Bühler déplore, en relation avec la représentation des intérêts, le recul de l'effectif des membres qui, même s'il

Les excellentes conditions de travail assorties d'une infrastructure bien adaptée ont déjà plus de cent fois prouvé leur efficacité: le directeur Werner Bühler souhaite la bienvenue aux participants d'un séminaire sur «les tests pour pulvérisateurs en arboriculture.» (Photo: Zw.)



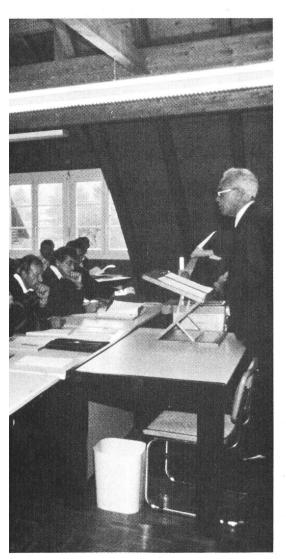
n'est pas alarmant, n'est pas très réjouissant: par rapport à l'an dernier, l'Association compte 735 membres de moins, soit 34527. Il faut hélas ajouter à cela que les non-membres profitent, sans payer de cotisation, en partie des prestations et des représentations des intérêts de l'ASETA.

Concrètement, le Comité directeur, sous la direction de son président central et conseiller aux Etats Hans Uhlmann, s'est occupé

 du recours toujours en suspens envoyé au Tribunal fédéral se rapportant à l'augmentation massive des primes RC pour les véhicules agricoles à moteurs, augmentation qui ne peut être imputée à la fréquence des accidents dans l'agriculture

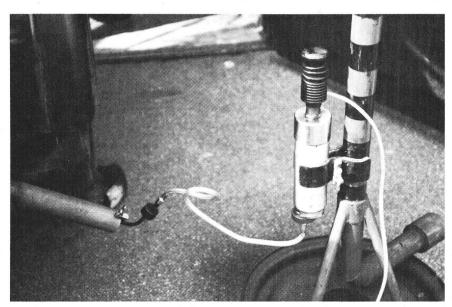
 de la compensation de la ristourne douanière telle qu'elle a été décidée par le souverain (augmentation de la taxe douanière)

Le contrôle antipollution des moteurs Diesel est aussi en suspens. L'Asso-



# Prescriptions pour véhicules à moteur Diesel

# Prise de position de l'ASETA



L'ASETA lutte pour une application sensée du contrôle anti-pollution des moteurs Diesel.

L'ASETA est de l'avis qu'une application restrictive des moyens juridiques actuellement à disposition rendrait inutile la création de nouvelles prescriptions. Etant donné que, pour des raisons politiques, on ne pourra compter à l'avenir sur l'exemption du contrôle des véhicules agricoles à moteur Diesel, l'ASETA tient à apporter les allégements suivants à l'ordonnance:

 Les contrôles ne toucheraient que les tracteurs mis en circulation à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1976.

- Les tracteurs, de même que les chariots à moteur (moissonneuses-batteuses, hacheuse) seraient à excepter du contrôle.

 Les intervalles entre les contrôles pour les tracteurs seraient établis sur la base de la stabilité des moteurs Diesel et de leur utilisation réduite, donc fixés à 5 ans.

 Il faudrait renoncer aux mesurages de la pompe d'injection (contrôle de débit) suite à des réglages incorrects qui entraîneraient des frais injustifiés.

ciation met tout en œuvre afin que les mesures appliquées aux véhicules agricoles prennent égard à leur utilisation limitée, comparée à celle des poids lourds. Ainsi l'investissement de temps et de moyens financiers justifieront plus ou moins l'amélioration de la qualité de l'air

# Information spécialisée

L'activité d'information, qui est comprise dans les statuts, est une tâche inhérente à l'association. Pendant l'année écoulée les traditionnelles «Journées d'informations» ont eu lieu avec, en Suisse romande, «La technique à la ferme» vue sous l'aspect de la loi sur la protection des animaux tandis qu'en Suisse alémanique, les thèmes portaient sur l'économie et la technique agricole dans le contexte de l'Europe en évolution et du GATT, sur le plan mondial.

La conférence des cadres est le lien entre les groupements d'entrepreneurs agricoles et les sections et permet d'échanger expériences et informations. Les représentants présents y ont approuvé les tarifs indicatifs, proposé par la Commission technique 2. Par



## Organismes et commissions dans lesquels l'ASETA est représentée

- Groupe de travail «OCE» (préparation aux modifications OCE et OAC)
- Groupe de travail «Mécanisation» de la CEA
- Groupe de travail «Carburants de remplacement» (KEA)
- VSM TC 26, commission technique de la Société suisse des constructeurs de machines pour la normalisation des machines agricoles
- Commission technique du SPAA (président)
- Commission féd. pour les installations techniques et appareils (EKTEG) représentation de l'agriculture
- Comité central FRS
- Conférence suisse pour la sécurité dans le trafic (SKS)
- SSM, comité de direction pour l'étude des carburants et lubrifiants USP: grand comité
- ASCA, Assoc. suisse pour l'encouragement de conseils d'exploitation en agriculture

rapport à l'an dernier, les tarifs demeurent inchangés bien que leur adaptation eût été nécessaire suite aux intérêts élevés et aux frais engendrés par les machines.

La CT 2 parle également d'un groupe de travail qui jetterait les premières bases destinées à la création d'une image professionnelle pour entrepreneurs agricoles. A une époque où l'agriculture est soumise à un douloureux processus d'adaptation, l'entrepreneur de travaux agricoles ne doit pas être projeté sans but vers l'avenir. De plus, cette profession est plutôt inconnue dans l'économie et bien des entreprises sont confrontées à la relève. La nouvelle génération a besoin d'une formation et d'une préparation adaptées à ces tâches exigeantes.

Et toujours au chapitre «Informations» de son cahier des charges, l'AGRAMA, en alternance à Lausanne et à Saint-Gall, où l'ASETA est toujours représentée. Sur le plan national, l'organisation d'une exposition de machines agricoles de cette envergure n'est pas à sous-estimer.

Un des événements annuels et importants de l'exercice écoulé est sans nul doute l'exposition de matériels pour l'informatique «INFOLA». Organisée pour la seconde fois dans les locaux du centre de Riniken, elle a rencontré un excellent accueil de la part des exposants et des visiteurs. Les programmes destinés à l'obligation de présenter une comptabilité pour les agriculteurs ont été au centre de l'intérêt.

Bien entendu, **Technique Agricole et Schweizer Landtechnik** remplissent comme toujours leur mandat d'infor-

mation. Le périodique de notre association a pu compter sur l'excellente collaboration de l'imprimerie Huber à Frauenfeld. Comme on le sait, il y a un an que l'ASETA a chargé cette entreprise de l'impression et de l'envoi de ses périodiques ainsi que de l'acquisition des annonces. Durant l'année écoulée, de massives augmentations sont apparues car, d'une part le volume des annonces s'est fortement rétréci et d'autre part les taxes postales ont accusé une sérieuse hausse. L'abonnement à Technique agricole se maintient toutefois à fr. 22 .-, cotisation à l'Association incluse. A l'avenir, une augmentation modérée au profit de notre publication est à prévoir.

Pour la plupart des sections, la préparation aux examens pour l'obtention du permis cat. G demeure une activité importante dans la diffusion de nos informations. En collaboration avec l'association centrale, les sections s'efforcent de contribuer à la sécurité routière. Dans ce sens, il faut rappeler le cours pour instructeurs, moyennement fréquenté, qui a eu lieu à Riniken avec pour thème «L'éducation routière». A cette occasion, le CVA a présenté un film vidéo. A l'avenir, nous osons espérer que l'éducation routière aura un impact important sur les jeunes.

# Service technique

L'information maintenant bien répandue qui se rapporte au montage de freins hydrauliques sur les véhicules agricoles et à la précision des techniques de mesurages, a fait son chemin et n'a rien perdu de son actualité. Un autre accent a été mis sur l'organisation des tests pour pulvérisateurs ainsi qu'à une pratique plus étendue de ces tests aux diffuseurs utilisés en arboriculture. En collaboration avec la FAT et les services de vulgarisation, une journée d'information s'est déroulée au centre de Riniken où la FAT a présenté son banc d'essai avec écoulement vertical. Dans le cadre des demandes de subventions selon l'art. 31b, la valeur de ces tests sera encore renforcée. Grâce à des directives claires, appliquées avec rigueur, la vignette remise par l'ASETA atteste le bon fonctionnement de l'appareil.

En fait, l'ASETA ne destine ses «lignes directives» uniquement aux tests pour pulvérisateurs: elle publie également des listes pour l'achat de tracteurs d'occasion. De même, elle met à jour les tarifs pour les travaux exécutés hors agriculture. Les blocs de rapports pour moissonneuses-batteuses se vendent à fr. 6.— pièce. Les nouveaux blocs pour cercles d'échanges (MR) à fr. 8.—, pièce.

Après que le DFJP ait enfin consenti aux modifications exigées depuis bien longtemps dans le Droit sur la circulation routière (OCE et OAC), notre association s'est fait un devoir de publier et

Les collaboratrices et collaborateurs du secrétariat central et des deux centres de cours:

### A plein temps:

Bühler Werner, directeur Kalbermatten Eveline, secrétaire Schmid Hansulrich, chef du centre I von Atzigen Willi, chef du service technique Zweifel Ueli, rédacteur du périodique TA/SL

## A temps partiel:

Bühler Elisabeth, gestion des adresses Stalé Franca, traductions et secrétaire de rédaction Fehlmann Hansulrich, moniteur de cours Meyer Frédéric, moniteur de cours Romang Jean-Jacques, chef du centre 2 Roth Werner, moniteur de cours de commenter ces textes ainsi que de démontrer leurs incidences dans la pratique. Les nouvelles possibilités en vigueur grâce à l'adaptation des dimensions maximales aux grosses machines ainsi que les prescriptions sévères en matière d'éclairage arrière, les rétroviseurs et le freinage des véhicules agricoles ont nécessité, dans certains cas une description ou une interprétation précise. C'est ainsi que pour bien des cas particuliers, des solutions techniquement raisonnables ont été trouvées.

# Une formation qui répond à la pratique

L'activité des cours aux deux Centres de formation de Riniken et de Grange-Verney, Moudon présente d'abord la difficulté de reconnaître les besoins sans cesse changeants des participants et ensuite d'adapter rapidement le contenu des cours pour motiver les participants.

A Grange-Verney, des cours pour

dames ont été organisés et complétés en collaboration avec l'Association des Paysannes vaudoises. Grâce à l'appui de l'Ecole d'agriculture et aux ordinateurs qu'elle a mis à disposition, les cours du secteur informatique ont également rencontré un bon écho.

A Riniken, le succès remporté par le cours d'atelier de 30 jours K30 reste intact. A ce propos, on a constaté que les participants préféraient des cours donnés sur des machines déterminées (moissonneuses-batteuse, presses à haute densité) ou des cours traitant de questions techniques (montage de freins hydrauliques).

Comparé à l'année précédente, le nombre de jours de cours par participant s'est élevé de 133, ce qui porte le total de Riniken à 1896. Pour Grange-Verney, l'augmentation est de 7 et donne un total de 352.

Il n'est guère possible dans le cadre de ce rapport de relater tous les détails de la vie de l'Association. Nombre d'activités, mineures ou majeures, et toutes sortes de prestations meublent le quotidien de

l'ASETA. Ces diverses tâches, souvent exécutées dans les coulisses, sont indispensables aux intérêts des sections et de leurs membres.

Dans ce sens, nous nous réjouissons en tant que collaboratrices et collaborateurs du secrétariat central et des centres de formation d'exercer une activité qui profite au secteur primaire de notre économie. Nous vous remercions pour la confiance, passée et future, que vous ne cessez de nous témoigner.

## Technique Agricole

#### **Editeur:**

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) Werner Bühler, Directeur

#### Rédaction:

Ueli Zweifel

Collaboration à la traduction: Franca Stalé

#### Adresse:

Case postale, 5223 Riniken Tél. 056 - 41 20 22 Fax 056 - 41 67 31

#### Régie des annonces:

**ofa**Zeitschriften

ofa Orell Füssli Publicité SA Route de Chavannes 33 1002 Lausanne Tél. 021/24 00 74 Fax 021/24 36 36 Responsable: Mme A. Vernier

Sägereistrasse 25 8152 Glattbrugg Telefon 01 - 809 31 11

Telefax 01 - 810 60 02 Anzeigenleiter: R. Huber

#### Imprimerie et expédition: Huber & Co. AG, 8500 Frauenfeld

## **Production:**

Reto Bühler

### Administration:

Claudia Josef

Reproduction autorisée avec mention de la source et envoi du justificatif à la rédaction

#### Paraît 12 fois par an: Prix de l'abonnement:

Suisse: Fr. 45.- par an Gratuit pour les membres ASETA Etranger: Fr. 57.- par an

Le numéro 10/93 paraîtra le 12 octobre 1993 Dernier jour pour les ordres d'insertion: 20 septembre 1993

